

La nouvelle bible comptable est arrivée!

Céline Séguin

Si certains rêvent de figurer un jour dans le Robert 2, d'autres parviennent, de leur vivant, à voir leur nom briller en toutes lettres sur le dictionnaire! C'est le cas de Louis Ménard, professeur au Département des sciences comptables et auteur principal de la seconde édition du *Dictionnaire de la comptabilité et de la gestion financière*. Une «brique» fort attendue, s'il faut en croire les collègues et étudiants en comptabilité croisés dans les corridors du pavillon des Sciences de la gestion.

Fruit de cinq années de travail au sein d'une équipe internationale d'experts dans les domaines de la comptabilité, du droit et de la finance, ce *Dictionnaire* bilingue impressionne. Quelque 1 600 pages offrant plus de 13 000 entrées, dont 8 000 avec définition en français, auxquelles s'ajoutent un index, une liste de sigles et acronymes courants ainsi que des adresses Internet utiles. Aucun doute, le «Ménard» est au professionnel de la comptabilité ce que le «Multi» est au correcteur d'épreuves : un outil indispensable.

Édition revue et branchée

La première édition remontant à 1994, une mise à jour était devenue nécessaire, précise M. Ménard. «Depuis la fin des années 90, on a assisté à l'accroissement des normes comptables, à l'explosion du domaine de la finance et au développement de nouveaux instruments financiers. Au début du projet, nous pensions devoir réviser en profondeur le quart des 6 000 entrées originales avec définition en français. Finalement, les deux tiers ont fait l'objet de modifications significatives, tandis que 2 000 nouvelles entrées étaient ajoutées!»

Parmi ces ajouts, on retrouve plusieurs notions nouvelles ou expres-

sions désormais à la mode dans le monde comptable. Ainsi, en est-il des termes «saupoudrage», «télédéclaration» ou «frilosité budgétaire», pour ne nommer que ceux-là! Et puisque dans l'univers de la finance, comme dans bien d'autres, l'anglais prédomine, on sera heureux d'apprendre que *business intelligence* se traduit par «veille stratégique» tandis que l'expression *free cash flow* trouve son équivalent français dans «flux de trésorerie disponible», beaucoup plus joli non?

En version papier présentement, le dictionnaire sera bientôt offert sur cédérom et par abonnement Internet, une première. «La version électronique permettra d'utiliser le français ou l'anglais comme langue de départ, tandis que des liens hypertextes entre notions voisines ont été prévus.» Si le volume risque de figurer en bonne place dans les cabinets de C.A. et les bibliothèques des traducteurs, rédacteurs financiers, journalistes, professeurs et étudiants en sciences comptables, la version électronique conviendra tout à fait aux membres de la profession qui ne se déplacent jamais... sans leur portable!

Un travail colossal

Le dictionnaire de M. Ménard ne se limite pas aux champs traditionnels de l'expertise comptable mais répertorie aussi les termes en usage dans les domaines voisins que sont la finance, les valeurs mobilières, le droit des affaires, la banque, le commerce, l'économie et l'informatique. Pas étonnant que les sept membres de l'équipe internationale (Canada-France-Belgique) aient consacré plusieurs années d'efforts soutenus pour atteindre le résultat escompté.

«Nous voulions répertorier l'ensemble du vocabulaire que le professionnel comptable est susceptible d'employer ou de rencontrer dans

son travail. Pour chaque domaine, nous avons donc dépouillé les normes et les manuels de référence, consulté les ouvrages terminologiques existants en anglais et identifié les nouveaux termes et leur occurrence sur Internet.»

Ainsi, sous chaque entrée mettant en vedette un terme anglais, suivi de ses synonymes, on retrouve le terme français jugé le plus approprié, suivi des autres équivalents français possibles, par ordre de préférence. «Les critères de clarté, de précision et de commodité ont guidé nos choix et le consensus était privilégié. Mais parfois, dans la législation, certaines notions ne sont pas désignées par le même terme de part et d'autre de l'Atlantique. Par exemple, «gain en capital», en usage au Canada, et très proche de l'anglais *capital gain*, se traduit, en France, par «plus-value fiscale» et en Belgique par «plus-value de réalisation.»

Canada-France-Belgique

Selon M. Ménard, la coopération internationale a grandement favorisé l'enrichissement du vocabulaire commun aux comptables francophones de tous les pays. «En Amérique du Nord, nous évoluons dans une grande mer anglophone et avons souvent tendance à calquer les expressions anglaises. Parfois, les réactions de nos collègues européens nous ramènent à l'ordre. Un exemple? L'expression *wholesale club*, qui désigne les grandes surfaces comme Club Price, a été traduite, par l'Office de la langue française, par «club de gros». Mes collègues français et belges se sont bidonnés : ils imaginaient une association d'obèses américains. Alors, nous avons opté pour «club-entrepôt.»

S'il a fallu attendre dix ans pour une 2^e édition, il n'en sera pas ainsi cette fois, assure M. Ménard. «On

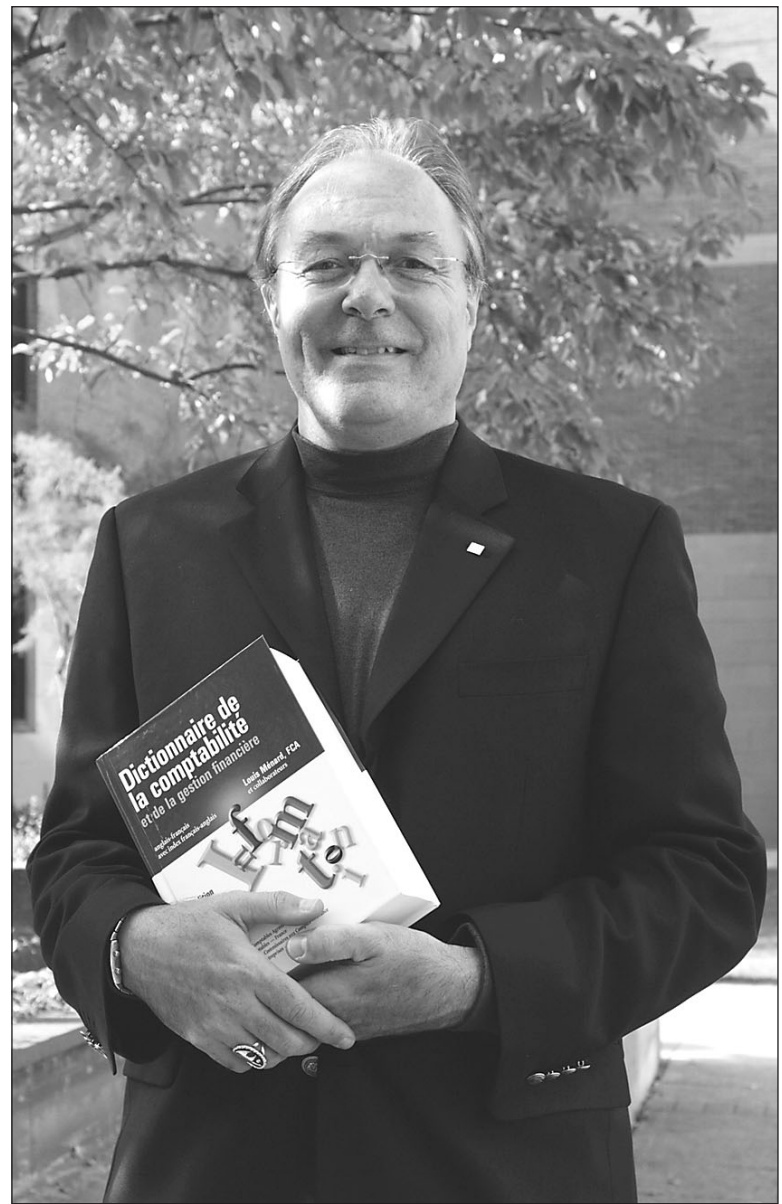


Photo : Martin Brault

Louis Ménard (FCA, MBA), professeur au Département des sciences comptables de l'École des sciences de la gestion.

pense lancer une nouvelle version papier dans six ans, mais le travail va débiter tout de suite parce que nous offrirons régulièrement des mises à jour aux utilisateurs de la version électronique», de conclure celui qui conjugue avec succès les statuts de comptable agréé (FCA), de professeur universitaire et d'expert en terminologie.

Rappelons que *Le Dictionnaire de la comptabilité et de la gestion finan-*

cière est publié par l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA), auquel se sont associés, pour la France, le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables et la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, et pour la Belgique, l'Institut des Réviseurs d'Entreprises •